

Comité de travail pour la recherche de subventions et de financement pour le projet potentiel de sentier communautaire sur la voie ferrée

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

Le Comité remercie le Conseil municipal pour la confiance qu'il nous a démontré en nous nommant pour entreprendre cette recherche. Voici nos conclusions préliminaires:

- Nous avons identifié un grand nombre de modes de financement possibles pour le projet de sentier communautaire, tant public, que parapublic, sans but lucratif, de même que des fondations privées. Les membres du Comité travaillent assidument à développer ces options, rentrer en contact avec les agents respectifs et préparer les soumissions nécessaires pour l'approbation du Conseil municipal. Pour ce faire, nous donnons la priorité à ceux qui sont susceptible de se concrétiser avec des montants significatifs.
- Nous avons conclu qu'il serait souhaitable de former un organisme de bienfaisance pour recevoir certains dons ou subventions, pour lequel la municipalité ne serait pas éligible ou préférée. Bien que distinct de la municipalité, cet organisme travaillerait en étroite collaboration avec celle-ci pour recueillir des fonds et mettre en place le sentier. Nous invitons d'ailleurs la municipalité à nommer un membre du Conseil d'administration de l'organisme. La fondation de cet organisme est prévue pour le 13 juin prochain.
- Nous avons constaté que plusieurs modes de financement demandent une énoncé clair que le sentier communautaire sera réservé aux utilisations non-motorisées. Pour faciliter nos démarches, nous demandons que le Conseil municipal adopte une résolution pour affirmer clairement cette orientation afin qu'on puisse procéder avec les demandes de financement.